



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
7 juillet 2015  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2015**

31 août - 4 septembre 2015, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Descriptif de programme de pays pour la Colombie  
(2016-2020)**

**Table des matières**

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Justification du programme . . . . .	2
II. Priorités et partenariats du programme. . . . .	5
III. Gestion du Programme et des risques. . . . .	9
IV. Suivi et évaluation . . . . .	11
<b>Annexe</b>	
Couplage résultats-ressources pour la Colombie (2015-2019). . . . .	13



## I. Justification du Programme

1. La Colombie est confrontée à une opportunité historique. Des pourparlers de paix entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie représentent une possibilité réelle – la première en 25 ans – de parvenir à une fin négociée du conflit armé. Ce processus devrait ouvrir la porte à des réductions importantes des inégalités et des conflits sociaux et environnementaux qui bloquent le développement humain durable. Avec son potentiel économique et environnemental immense, la Colombie aspire à devenir membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et un modèle de consolidation de la paix et d'innovation sociale.

2. Les conditions économiques pour atteindre ces objectifs sont encourageantes. La Colombie est la quatrième économie la plus importante d'Amérique latine avec une stabilité macroéconomique, une inflation faible et une croissance économique durable. Le produit intérieur brut par habitant, de 11 960 dollars en 2013, a placé la Colombie parmi les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) et les 4,3 % de croissance de son produit intérieur brut au cours des 15 dernières années sont supérieurs à la moyenne régionale (3,8 %).

3. Malgré une bonne performance économique et une augmentation des dépenses de politique sociale, le coefficient de Gini est resté assez constant à 0,535 au cours des 20 dernières années et il existe des disparités entre les groupes de population et les zones géographiques. Entre 2000 et 2014, les politiques de transfert conditionnel ont contribué à réduire la population vivant au-dessous du seuil international de pauvreté (1,25 dollar par jour) de 49,7 % à 28,5 %. L'indice de développement humain est élevé (0,711 en 2013), et les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement de réduction de la pauvreté, de l'enseignement primaire et secondaire et de la mortalité infantile pourront vraisemblablement être atteintes en 2015. Toutefois, les niveaux d'inégalité entre les sexes, d'emploi informel, de mortalité maternelle et de grossesse chez les adolescentes n'ont pas réagi de la même manière aux politiques publiques. Les stratégies visant à générer des emplois décents sont limitées et les systèmes d'information et les preuves fondées sur des données sont peu utilisés pour formuler de nouvelles solutions de politique multidisciplinaires. Le pays a obtenu des résultats limités dans la réduction des inégalités. Les femmes sont confrontées à un taux de chômage deux fois supérieur à celui des hommes et gagnent des salaires de 21 % inférieurs<sup>1</sup>, malgré leurs niveaux d'éducation plus élevés<sup>2</sup>. Les ménages afro-colombiens qui représentent environ 10,5 % de la population ont un revenu par habitant de 20 % inférieur à celui des ménages non afro-colombiens. À Bogota, 10 % de la population vit au-dessous du seuil international de pauvreté alors qu'à Cordoba, Choco et Cauca, zones rurales et côtières éloignées des centres urbains, les taux de pauvreté atteignent 60 %. Celui des 6 millions de personnes déplacés à l'intérieur du pays est plus du triple de la moyenne nationale.

4. Même si la Colombie est considérée comme l'un des cinq pays les plus diversifiés du monde sur le plan environnemental, les zones les plus riches enregistrent les indicateurs de bien-être les plus bas. La chute des prix du pétrole,

<sup>1</sup> Ministère du travail: <http://www.mintrabajo.gov.co/equidad/enfoque-de-genero>

<sup>2</sup> PNUD, objectifs du Millénaire pour le développement.  
<http://www.pnud.org.co/sitio.shtml?x=75016#.VLRvKIcbBE5>

qui représentent 50 % des recettes du commerce extérieur, pourrait avoir une influence négative sur la capacité du Gouvernement à financer les politiques de consolidation de la paix et de réduction de la pauvreté. Cette situation devrait créer une motivation pour rechercher des possibilités de stratégies de production novatrices, inclusives et durables.

5. La croissance économique dépend des industries d'extraction qui ont des incidences sur l'environnement, ne tiennent pas compte des risques associés aux changements climatiques et provoquent des tensions sociales. L'importance du secteur minier et énergétique a passé de 5 à 11 % du produit intérieur brut entre 1992 et 2012, augmentant la pression sur les ressources naturelles et les formes traditionnelles de production rurale qui dépendent des services écosystémiques.<sup>3</sup> La Colombie est vulnérable aux risques naturels et aux changements climatiques et elle manque de stratégies de prévention des risques tenant compte des besoins des deux sexes. Entre 2011 et 2012, les coûts économiques du phénomène météorologique de « La Niña » se sont élevés à 2 % du produit intérieur brut. L'urbanisation, l'élevage intensif et les processus de restitution des terres ont continué à produire des conflits sociaux au sujet de la propriété foncière. Nombre de ces conflits sont résolus violemment car les groupes de population affectés manquent d'institutions culturelles et juridiques pour régler les différends et résoudre les conflits de manière non violente.

6. Malgré des processus de décentralisation déjà anciens, dans de nombreuses régions les citoyens se heurtent à des obstacles pour bénéficier de la gouvernance inclusive, de l'état de droit et de l'accès à des services gouvernementaux de haute qualité. Ceci est en partie dû à des capacités institutionnelles limitées, en particulier mécanismes de coordination, transparence et responsabilisation, et à un manque de capacité des citoyens à revendiquer leurs droits juridiques et humains. Les plus petites municipalités (jusqu'à 20 000 habitants, principalement dans les zones rurales) présentent les lacunes les plus importantes dans la fourniture de biens publics en raison de l'inefficacité administrative et d'un manque de mécanismes efficaces pour s'attaquer à la corruption.<sup>4</sup>

7. Le système politique présente des déficits démocratiques qui limitent la participation équitable et représentative aux processus décisionnels. La sous-représentation des femmes, des minorités ethniques et des jeunes (16 % seulement des postes électoraux sont occupés par des femmes)<sup>5</sup> est bien connue. De plus, il existe des possibilités d'améliorer l'équilibre des pouvoirs entre les tribunaux, la présidence et le Congrès pour accroître la confiance dans la démocratie: en 2013, 20 % seulement de la population s'est dite satisfaite de la démocratie en Colombie.<sup>6</sup>

8. Parmi le public en général, l'insécurité des citoyens, l'impunité et les obstacles pour accéder à la justice sont sources de récriminations. Bien que la violence associée au conflit armé ait diminué depuis le début des négociations de paix en

<sup>3</sup> *Conflits socio-environnementaux en Colombie: Inventaire, description et outils d'analyse.* <http://www.boletinesp-univalle.info/index.php/investigacion-y-accion-3/25-sin-foto/137-conflictos-socio-ambientales-en-colombia-inventario-caracterizacion-y-herramientas-para-su-analisis>

<sup>4</sup> Transparence pour la Colombie. Indice de transparence municipale 2008-2009.

<sup>5</sup> PNUD: <http://www.revistahumanum.org/revista/infografia-representacion-politica-y-mujeres-en-colombia/>

<sup>6</sup> DANE 2013: [http://www.dane.gov.co/files/investigaciones/ecpolitica/bol\\_ECP\\_13.pdf](http://www.dane.gov.co/files/investigaciones/ecpolitica/bol_ECP_13.pdf)

2012, et qu'en 2014 le taux d'homicide ait été le plus bas de ces 30 dernières années (28 pour 100 000), la Colombie reste le deuxième pays le plus violent d'Amérique latine. Plusieurs acteurs illégaux armés (outre les Forces armées révolutionnaires de Colombie) exploitent des économies illicites dans diverses régions en exerçant un contrôle social sur les communautés. Depuis 2004, les rapports sur les extorsions ont augmenté de 105 % et les rapports sur les cas de violence dans les familles et de délits sexuels à l'égard des femmes ont augmenté de 143 % et de 152 % respectivement.<sup>7</sup> Bien qu'en baisse au cours de ces dernières années, les exécutions ciblées des défenseurs des droits de l'homme et des dirigeants sociaux persistent, avec une augmentation marquée pendant le premier trimestre de 2015. Dans le contexte de la transition vers la paix, il sera essentiel que les agents de l'État garantissent le droit et l'ordre et l'accès des citoyens aux « dividendes de la paix » sous forme de droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels.

9. Le conflit armé interne a marqué l'histoire de la Colombie depuis l'indépendance en produisant des crises humanitaires successives. Entre 1985 et 2014, il y a eu plus de sept millions de victimes<sup>8</sup>, dont 80 % étaient des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les revendications relatives au régime foncier restent non résolues. De plus, deux tiers de ceux qui ont été dépossédés de leurs terres ont peur d'être de nouvelles victimes d'acteurs armés s'ils cherchaient à se les faire restituer<sup>9</sup>. En 2014 seulement, 55 défenseurs des processus de restitution des terres ont été tués.<sup>10</sup>

10. Des accords partiels sur le développement rural, la participation politique et les drogues illicites, ainsi qu'un accord sur le déminage humanitaire ont été atteints avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie lors des entretiens de paix de la Havane. Des négociations avec l'Armée nationale de libération sont envisagées. Cependant, la société reste polarisée sur la façon de réaliser la paix et le développement et sur les capacités de mettre en œuvre un accord de paix, notamment les politiques sur le développement rural, la participation politique, le remplacement des cultures illicites, la réparation aux victimes et la réinsertion communautaire des ex-combattants sont limités. La démobilisation des forces paramilitaires, en 2005, a montré la difficulté de faire progresser les initiatives sociales et économiques pour un relèvement rapide afin d'encourager la réconciliation et de réduire les taux de récidive<sup>11</sup>.

11. Entre 2008 et 2014, le PNUD a contribué remarquablement aux efforts du processus de paix et de réduction de la pauvreté. Le *Rapport du développement humain: La Colombie rurale, raisons d'espérer* est devenu une contribution essentielle de la mission présidentielle destinée à fournir des prescriptions de politique pour le développement rural, la loi sur les victimes et la restitution des terres et les dialogues entre le Gouvernement et la société civile afin de renforcer l'agriculture familiale. À la demande des négociateurs et en partenariat avec d'autres organisations des Nations Unies, le PNUD a recueilli les propositions de 8 465 citoyens pour le processus de paix dans neuf forums de la société civile de

<sup>7</sup> Ministère de la Défense. (2015) Rapport mensuel

<sup>8</sup> Centre national de mémoire historique (2014): [www.centrodememoriahistorica.gov.co](http://www.centrodememoriahistorica.gov.co)

<sup>9</sup> *Restitution des droits de propriété agraire et Observatoire de la réglementation* (2014), « La restitution et ses problèmes », p.17.

<sup>10</sup> *Nous sommes des défenseurs* (2015): <http://www.somosdefensores.org/index.php/en/>

<sup>11</sup> *Évaluation des résultats de la politique de réinsertion*, p.202. Économétrie (2010)

différentes régions du pays. Par le biais de 18 « centres d'emploi et d'entrepreneuriat » et d'une stratégie de développement inclusive, 12 000 nouveaux emplois ont été créés et les moyens de subsistance renforcés pour près de 100 000 personnes vivant dans des conditions de pauvreté ou d'extrême pauvreté. Depuis 2010, plus de 70 plans d'action sous-nationale ont été mis en œuvre en utilisant la méthode du Cadre d'accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

12. Les résultats ci-dessus, appuyés par des preuves de l'évaluation, montrent que les avantages comparatifs du PNUD reposent sur : a) sa portée territoriale, b) la perception de son impartialité et de sa mobilisation et ses capacités de renforcement de partenariats avec la société civile, les institutions gouvernementales et le secteur privé, c) sa capacité d'établir un programme et d) la création et le transfert de compétences techniques de gouvernance et l'expression claire des différents niveaux de gouvernement.<sup>12</sup> Les évaluations concluent également que le PNUD, ainsi que d'autres organisations des Nations Unies, est bien placé pour soutenir les efforts nationaux de promotion de la consolidation de la paix et le programme de développement pour l'après 2015. De plus, le PNUD a l'avantage comparatif d'agir comme un allié stratégique en renforçant la position de la Colombie en tant que fournisseur et bénéficiaire de programmes de coopération Sud-Sud et triangulaire, conformément à son rôle croissant de chef de file dans les relations internationales<sup>13</sup>.

13. Les évaluations indiquent que le PNUD aurait pu être plus efficace s'il avait saisi l'avantage de synergies entre diverses initiatives et domaines du programme et approfondi les contributions interinstitutions. Les interventions devraient être axées sur les régions, définies comme un ensemble de municipalités associées par la proximité géographique, une dynamique économique partagée et un héritage culturel semblable plutôt que sur des sous-divisions politiques. Au niveau de la programmation, les évaluations témoignent de la nécessité d'exposer clairement les interventions nationales et sous-nationales impliquant des acteurs non traditionnels et encourageant des interventions de réseaux et des alliances inclusives (nationales-locales et publiques-privées).

## II. Priorités et partenariats du programme

14. L'approche par programmes est élaborée dans le cadre des priorités fixées par le plan national de développement 2014-2018 et répond à la demande du Gouvernement de mettre plus fortement l'accent sur les domaines où le PNUD détient un avantage comparatif. Le programme cherche à appuyer les efforts de transition vers la paix du Gouvernement et à consolider sa position en tant que pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) affilié à l'OCDE. Ceci impliquera une transformation de ses relations avec le PNUD vers la fin du présent cycle, passant de la réduction de la pauvreté et des stratégies de rétablissement de la paix à une gouvernance démocratique inclusive pour protéger et promouvoir les droits de tous et créant un partenariat d'innovation sociale pour la coopération Sud-Sud.

<sup>12</sup> Arbulú (2014), Appui au Bureau de pays, preuves des évaluations: PNUD Conception d'un nouveau programme de pays pour la Colombie, p.6.

<sup>13</sup> *Coopération internationale pour le développement en Colombie*. Agence présidentielle pour la coopération internationale. Colombie (2014)

***Croissance inclusive et durable***

15. Avec le réseau institutionnel national d'allègement de la pauvreté, composé de l'Agence nationale pour l'élimination de l'extrême pauvreté, le Département administratif pour la prospérité sociale et l'Agence nationale de développement, le PNUD fournira une assistance et des conseils techniques pour la conception et la mise en œuvre de politiques durables et évolutives afin d'accroître les capacités de production, de créer des emplois, de garantir des moyens de subsistance viables et de fournir l'accès à des stratégies de financement accessibles à tous. Le PNUD mettra à profit son expérience en matière de conception et d'expérimentation de stratégies de développement économique inclusives orientées vers les populations les plus exclues qui comprennent des modèles d'entrepreneuriat novateurs et des stratégies d'inclusion du travail. Le PNUD plaidera en faveur de solutions aux causes structurelles de l'origine de la pauvreté féminine et de l'inégalité entre les sexes en coordination avec ONU-Femmes et il aidera à traiter les besoins spécifiques des populations autochtones et afro-colombiennes dans les régions du Pacifique et des Caraïbes où les pièges de la pauvreté prévalent plus que dans d'autres régions.

16. Les résultats précédents au niveau sous-national montrent que le cadre d'accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est un outil puissant pour la génération des connaissances et des actions ciblées pour alléger la pauvreté. Faisant fond sur cette expérience, le PNUD travaillera en collaboration avec le FNUAP, l'Agence nationale de développement et le Département administratif national de statistique pour renforcer les systèmes nationaux et locaux d'information pour la collecte, le traitement et l'analyse des données environnementales, sociales et économiques afin de progresser dans le domaine des objectifs de développement durable. Le PNUD sensibilisera aux dimensions cachées multiples du bien-être, en s'appuyant sur le rapport régional du développement humain pour 2016. L'accent sera mis sur la ventilation sous-nationale des objectifs de développement durable qui peuvent fournir des données pour jeter les bases des politiques publiques multidimensionnelles en vue de combler les écarts socioéconomiques et entre les sexes et garantir les droits de l'homme. Le PNUD réunira les acteurs traditionnels et non-traditionnels, notamment les fondations et le secteur privé, pour soutenir le travail de la Commission nationale interinstitutionnelle dans la préparation et la mise en œuvre effective du programme pour l'après-2015 et suivre les objectifs de développement durable.

17. En partenariat stratégique avec le secteur privé, le PNUD sensibilisera le Ministère de l'environnement et du développement durable et lui fournira une assistance technique pour réduire l'impact environnemental de certains secteurs économiques, notamment les industries d'extraction, l'agriculture et l'élevage du bétail. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le PNUD aidera à identifier les possibilités de réduction du carbone dans de multiples secteurs de production et il communiquera ces connaissances aux autorités sous-nationales afin de les aider à mettre en œuvre ces stratégies. Pour encourager le développement de moyens de subsistance résilients dans les zones les plus sensibles, le PNUD encouragera la conservation tenant compte des besoins des deux sexes et l'utilisation durable de la biodiversité, l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des risques, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ONU-Femmes, l'Agence nationale pour l'élimination de l'extrême pauvreté, le

Département administratif pour la prospérité sociale, l'Unité administrative pour la consolidation territoriale et l'Unité nationale pour la gestion des risques et des catastrophes. Le PNUD développera des alternatives novatrices pour utiliser la biodiversité et les services des écosystèmes en se fondant sur les meilleures pratiques internationales afin d'exploiter les richesses environnementales de la Colombie et de renforcer les moyens de subsistance parmi les populations les plus vulnérables, en particulier les femmes, les Afro-colombiens et les populations autochtones qui vivent dans des endroits riches en biodiversité.

### ***Gouvernance inclusive pour le développement urbain et rural***

18. Sur la base de son expérience de création et de transfert de compétences techniques, le PNUD travaillera avec les autorités sous-nationales et autres institutions locales, telles que les corporations régionales autonomes, en leurs capacités de responsables pour mettre en œuvre des stratégies d'inclusion, de responsabilité et d'efficacité. L'accent sera mis sur le transfert d'instruments politiques et de méthodologies tenant compte des besoins des deux sexes ayant fait leurs preuves pour surmonter les obstacles, y compris la prévention des risques de catastrophe. Le PNUD renforcera son partenariat avec le Ministère des technologies de l'information et des communications afin de trouver des technologies pour des solutions innovantes pour garantir la fourniture effective de services publics.

19. Le PNUD favorisera la gouvernance inclusive en particulier dans les zones rurales, en ciblant les municipalités ayant jusqu'à 20 000 habitants. Avec les ministères des finances et de l'intérieur et l'Agence nationale de développement, le PNUD plaidera en faveur d'un « générateur de risque » et d'une approche fondée sur le genre dans la formulation des plans de développement sous-nationaux. Le PNUD renforcera la démocratie locale et soutiendra les efforts du Gouvernement pour améliorer la transparence par des processus de responsabilité durable. En partenariat avec le Ministère de l'intérieur, le PNUD dispensera une formation en leadership qui permettra aux citoyens de participer à la formulation et au suivi des plans de développement sous-nationaux. Il impliquera les organisations de femmes en sensibilisant à une gouvernance sensible aux différences entre les sexes et encouragera des stratégies qui fassent mieux entendre la voix des femmes rurales, des jeunes dirigeants et des minorités autochtones de façon à promouvoir des politiques publiques efficaces et éclairées.

20. Le PNUD collaborera avec les milieux universitaires et les institutions publiques pour élaborer des propositions qui modernisent encore le système démocratique. Ce seront notamment des propositions qui améliorent l'équilibre du pouvoir et le programme technique et programmatique des partis politiques. En association avec les partis politiques et des experts, le PNUD favorisera l'entrée en politique des jeunes, des femmes et des minorités autochtones et renforcera les groupes de réflexion des partis pour veiller à ce que leurs initiatives politiques au Congrès reposent sur une analyse solide soutenue par des preuves empiriques.

21. En coordination avec les autorités sous-nationales et les organisations municipales, le PNUD apportera un appui à l'Agence nationale de développement, au Ministère de la situation après-conflit, aux Forces nationales de police et aux ministères de la justice et de l'intérieur pour élaborer des modèles de prévention complets fondés sur les droits pour la sécurité des citoyens, la coexistence et un meilleur accès à la justice dans les zones rurales et semi-urbaines. Le PNUD s'attachera à adapter ces modèles aux problèmes sécuritaires, en particulier dans le

contexte d'une transition vers la paix. Le PNUD encouragera le débat autour des modèles de masculinité qui renforcent et perpétuent non pas simplement la violence sexiste mais la violence en général, et il plaidera en faveur de réponses politiques tenant compte des besoins des deux sexes.

22. Enfin, en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères, l'Agence présidentielle pour la coopération internationale et l'Agence nationale de développement, le PNUD améliorera la capacité du Gouvernement à se positionner comme un allié stratégique pour recevoir et acheminer la coopération Sud-Sud et triangulaire et comme point de référence dans des domaines tels que la consolidation de la paix et l'innovation sociale. Il soutiendra le renforcement des projets de coopération et la mise en œuvre des cadres de gestion des connaissances qui permettent la réussite du partage d'expérience.

### ***Consolidation de la paix et transformation des conflits en une situation pacifique***

23. De par sa portée territoriale et sa position d'impartialité, le PNUD doit jouer un rôle de médiateur dans la transformation pacifique des conflits violents, en particulier au niveau local. Ces avantages sous-tendent sa vaste stratégie de plaider pour communiquer les avantages des négociations de paix à des groupes de population qui doutent de l'engagement des guérilleros à la paix. Le PNUD profitera de sa crédibilité comme acteur tiers pour promouvoir des campagnes d'information qui améliorent la cohésion sociale autour du processus de consolidation de la paix. Au niveau sous-national, le PNUD soutiendra la mise en œuvre de mécanismes de participation citoyenne pour faire entendre les préoccupations des populations et promouvoir la participation au processus de consolidation de la paix, en particulier les soucis différenciés des femmes, des Afro-Colombiens et des populations autochtones qui ont été tous particulièrement affectés par le conflit armé.

24. Dans le cadre d'une stratégie plus large post-accord des Nations Unies et en coordination avec le Ministère de la situation post-conflit et de l'Office du Haut-commissaire pour la paix, et employant une approche fondée sur un réseau qui comprend des partenaires d'aide au développement privés et publics, le PNUD mettra en œuvre des projets de relèvement rapide en coordination avec d'autres organisations des Nations Unies. Ces projets comprennent notamment des emplois d'urgence, des opportunités de moyens de subsistance diversifiés et la remise en état des infrastructures communautaire en utilisant un modèle de « travail rémunéré » dans les municipalités les plus touchées par le conflit armé. L'objectif est de donner des avantages de paix tangibles, sociaux et économiques aux victimes et anciens combattants, en créant de fortes incitations pour tenir cette population loin de la guerre.

25. Avec le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le PNUD offrira de collaborer avec les secteurs exécutif et judiciaire pour renforcer les capacités institutionnelles afin de garantir le droit des victimes à la vérité, à la justice, à la réparation et à la non-répétition. L'aide du PNUD tirera parti de sa valeur ajoutée en offrant les meilleures pratiques internationales et l'expérience qu'il a accumulée en travaillant dans les domaines de la justice transitionnelle et de la consolidation de la paix. Il facilitera aussi les mécanismes susceptibles d'encourager les victimes à revendiquer leurs propres droits.

26. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités des autorités locales à mettre en œuvre des systèmes de réparation pour les victimes existantes et nouvelles de façon à réduire la diaspora rural des personnes déplacées dans le pays à la recherche de moyens de réparation et de nouvelles opportunités dans les zones urbaines. Cette activité se fondera sur une approche différenciée et contribuera à l'élimination des stéréotypes ethniques et sexistes et au positionnement des femmes comme agents du changement positif. Le PNUD aidera les institutions nationales à renforcer les capacités nécessaires à la consolidation de la paix à long terme, à la promotion d'un dessein institutionnel efficace de paix fondé sur les bonnes pratiques dans des contextes similaires et à encourager une démarche correspondant au contexte.

27. Enfin, sur la base de la capacité du PNUD à s'engager dans des transferts politiques réussis, des mécanismes de règlement des conflits communautaires seront mis en œuvre pour construire des communautés résilientes capables de réconciliation et de transformation pacifique des conflits sociaux et environnementaux. Ce travail sera axé sur les zones rurales et périurbaines, en particulier dans la région du Pacifique où les conflits qui prévalent sur le régime foncier entre les populations autochtones, les cultivateurs qui pratiquent extensivement la monoculture, les Afro-Colombiens et les industries d'extraction constituent des entraves au développement humain. Ces mécanismes faciliteront la création d'institutions juridiques et culturelles propres à un contexte qui peuvent être transférées à des groupes de population ciblés ou des acteurs étatiques pour promouvoir une transformation non violente des conflits et sensibiliser au droits de l'homme. Dans cet effort, les principaux partenaires seront notamment ONU-Femmes, la Présidence de la République, l'Office du Haut-commissaire pour la paix, l'Agence nationale de développement et les ministères de la culture, de la situation post-conflit, de la justice, de l'intérieur, des mines et de l'énergie, de l'environnement et les organisations de victimes. En s'appuyant sur les meilleures pratiques du programme précédent, tous ces mécanismes dépendront de la capacité de direction des femmes pour coordonner les processus de consolidation de la paix dans les communautés à faible capital social.

### III. Gestion du programme et des risques

28. Ce programme sera exécuté au niveau national sous la supervision du Ministère des affaires étrangères et de l'Agence présidentielle pour la coopération internationale comme coordonateurs officiels et techniques de la coopération internationale. Il pourra être fait appel à l'exécution directe du PNUD en cas de *force majeure*. La mise en œuvre au niveau national sera la modalité de mise en œuvre par défaut, le PNUD fournissant un appui administratif et de gestion selon que de besoin. D'autres modalités pourraient être envisagées, notamment avec les institutions des Nations Unies ou les organisations non gouvernementales, le PNUD assurant directement la mise en œuvre pour atteindre des objectifs particuliers et conformément aux procédures institutionnelles. Pour assurer son efficacité, le programme sera réalisé sur la base des principes de gestion axée sur les résultats. Des procédures accélérées pour obtenir rapidement une réponse peuvent être demandées le cas échéant. Les normes sociales et écologiques du PNUD seront appliquées systématiquement afin d'assurer que le développement reste inclusif, fondé sur les droits de l'homme et protège l'environnement.

29. Le programme est harmonisé avec les priorités énumérées dans le plan national de développement pour 2014-2018, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le plan stratégique du PNUD, et il intègre les objectifs de développement durable dans sa stratégie de mise en œuvre. Un comité de gestion du programme sera constitué, les homologues nationaux étant responsables de coordonner la coopération internationale et les autres institutions clés, telles que l'Agence nationale de développement, et de superviser la mise en œuvre du programme en utilisant un point de vue intégral et interdisciplinaire.

30. Le contexte requiert un programme souple pour s'adapter au changement. Pour garantir une réponse en temps opportun face aux problèmes de consolidation de la paix, les capacités territoriales et administratives seront renforcées par le biais d'un plan d'investissement pluriannuel. Cette réalisation sera fondée sur les priorités établies par le Gouvernement et le système des Nations Unies, et les variables relevant du mandat du PNUD. Les bons résultats économiques de la Colombie, et sa consolidation comme pays à revenu intermédiaire (tranche supérieur), peuvent conduire à des changements approfondis dans sa relation avec le PNUD, y compris une réduction potentielle de l'aide au développement. Le PNUD étendra sa stratégie de partenariat, en recherchant des alliances avec de nouveaux partenaires, tels que les banques multilatérales de développement, le secteur privé et les institutions nationales. La coopération Sud-Sud sera présente dans la mise en œuvre du programme.

31. La réalisation du programme exigera que le PNUD garde un rôle de chef de file énergique comme coordonnateur du système des Nations Unies en Colombie, en particulier dans la conception et la mise en œuvre d'interventions innovantes, évolutives et durables aux problèmes épineux du développement au niveau sous-national, et dans la promotion de la mobilisation de ressources unifiée et de stratégies de construction de partenariats.

32. Les principaux risques du programme sont liés aux résultats des négociations de paix. Si aucun accord validé par les citoyens n'est conclu, la polarisation politique, les conflits et les revers humanitaires et de développement pourraient augmenter. La présence d'autres groupes armés, les économies illicites et d'autres facteurs pourraient signifier que, même si le conflit armé prenait fin, la violence ne diminuerait pas immédiatement. La flexibilité du programme et le maintien des capacités sous-nationales sont d'importance vitale pour atténuer ces risques. Si des accords de paix ne sont pas conclus, le PNUD devra renforcer sa capacité de consolidation de la paix dans un contexte de conflit. Les processus électoraux de 2015 et 2018 changeront probablement les priorités politiques des autorités sous-nationales et nationales. Pour atténuer les risques, le PNUD renforcera la confiance en poursuivant constamment le dialogue avec les candidats et les autorités de tout le spectre politique, en harmonisant ses initiatives avec les plans, politiques et programmes de l'État. La dépendance des secteurs primaires et la chute des prix du pétrole constituent des risques pour le financement de l'allègement de la pauvreté et les projets liés aux accords de paix. Ces risques demandent qu'une analyse financière solide soit faite par le PNUD pour aider le Gouvernement à obtenir d'autres sources durables de revenu. Une évaluation stratégique des partenariats actuels et potentiels sera avancée comme tremplin pour forger de nouvelles alliances. Enfin, la vulnérabilité environnementale du pays est un risque qui a été intégré dans toutes les stratégies de formulation des politiques du PNUD. La construction de communautés résilientes est un élément clé de la réduction des

risques dus aux catastrophes naturelles. La vulnérabilité produite par les industries d'extraction sera traitée dans le cadre d'une stratégie de croissance durable axée sur la réduction de l'impact environnemental de secteurs économiques sélectionnés.

33. Ce descriptif de programme de pays expose dans leurs grandes lignes les contributions du PNUD aux résultats nationaux et fait office de document de référence pour les comptes à rendre au Conseil d'administration concernant l'alignement des résultats et des ressources affectées au programme au niveau du pays. Les obligations redditionnelles des responsables nationaux, régionaux et du siège concernant les programmes de pays sont indiquées dans les directives et procédures du PNUD et dans son cadre de référence pour les contrôles internes.

#### **IV. Suivi et évaluation**

34. Les indicateurs, les références et les objectifs servent de base au suivi et à l'évaluation. La plupart des données sont extraites de sources nationales telles que le Bureau national de statistique et l'Agence nationale de développement, des entités des secteurs et autres partenaires, et elles sont ventilées par sexe, âge et autres variables pertinentes. Des stratégies de production de données seront conçues pour améliorer les capacités de suivi et fournir des preuves et des analyses, en particulier localement et dans le cadre du programme pour l'après-2015. Le PNUD aidera à suivre le cadre d'assistance au développement des Nations Unies et le système de gestion et d'analyse de l'information inter-institutions.

35. Renforcé par une stratégie complète de planification, de suivi, d'évaluation et de gestion des connaissances, le programme améliorera sa conformité avec l'approche harmonisée des transferts de fonds, le but étant de favoriser l'apprentissage, la responsabilité et la flexibilité dans un contexte en évolution. La stratégie établira des mécanismes pour identifier les contributions du PNUD aux résultats de développement multidisciplinaires, sélectionner des projets innovants avec un potentiel de reproduction et systématiser des solutions de développement pour contribuer à la coopération Sud-Sud et triangulaire.

36. La stratégie comprendra: a) un mécanisme d'appui à l'assurance de qualité pour garantir une gestion axée sur les résultats, le suivi et l'évaluation, une démarche tenant compte des spécificités des deux sexes, l'identification de possibilités de coopération Sud-Sud et le développement des capacités, b) un plan d'évaluation stratégique pour fournir des preuves d'évaluation à l'appui de la prise de décisions stratégiques, de l'apprentissage et de la responsabilité, c) un programme de recherche intégral, multi-annuel et interdisciplinaire et d) un plan de communications efficace. Pour obtenir les résultats souhaités, le PNUD maintiendra son Groupe chargé de la planification, du suivi et de l'évaluation avec au moins deux personnels spécialisés et il investira au moins 5 % de ses ressources générales dans le suivi et l'évaluation.

## Annexe

## Couplage résultats - ressources pour la Colombie (2015-2019)

## Priorité ou objectif national

*Piliers: la Colombie en paix, Colombie équitable sans pauvreté extrême, une Colombie mieux éduquée. Stratégies: mobilité sociale, transformation sur le terrain, bonne gouvernance, croissance «verte»*

## Résultat du PNUAF (ou l'équivalent) impliquant le PNUD:

*2.1. Renforcer les capacités de l'État pour réduire les écarts entre les populations et les territoires et progrès vers l'égalité et la mobilité sociale avec une approche différenciée et sensible aux besoins des deux sexes.*

## Résultat connexe du plan stratégique (pour le plan stratégique 2014-2017)

*1. La croissance est inclusive et durable et comprend des capacités de production qui créent des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus.*

Résultat du PNUAF <sup>14</sup> indicateurs, références et objectifs	Source des données et fréquence de la collecte de données, et responsabilités	Résultats indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, références et objectifs)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat (en milliers de dollars)
<i>Indicateur:</i> indice de pauvreté multidimensionnel <i>Référence:</i> 24,8% (2014) <i>Objectif:</i> 17,8% (2018)	<i>Source:</i> DANE (plan de développement national – 2014-2018) <i>Fréquence:</i> annuellement <i>Responsabilités:</i> DANE	<b>Les capacités nationales et sous-nationales sont développées pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et stratégies durables afin de réduire la pauvreté et les inégalités sous un angle multidimensionnel avec une approche sensible aux besoins des deux sexes et différenciée</b>	Agence nationale du développement Agence pour l'allègement de la pauvreté Agence nationale pour l'élimination de l'extrême pauvreté DANE Agence présidentielle pour la coopération internationale	<b>Générales</b> 500,5 <b>Autres</b> 92 401 057
<i>Indicateur:</i> taux de chômage, ventilé par sexe et âge <i>Référence:</i> 9,6% (femmes 11,9%; jeunes 15,8%) (2014) <i>Objectif:</i> 8% (femmes 10,5%; jeunes 13,8%) (2018)	<i>Source:</i> DANE (2014-2018) <i>Fréquence:</i> mensuellement <i>Responsabilités:</i> DANE	<i>Indicateur:</i> n° de stratégies de production qui favorisent l'inclusion sociale des populations vulnérables adoptées par les institutions <i>Référence:</i> 3 (2015) <i>Objectif:</i> 8 (2019)	Unité administrative pour la consolidation territoriale Ministères de l'environnement, de l'industrie et du tourisme, du travail,	
<i>Indicateur:</i> Systèmes nationaux de collecte, de mesure et d'analyse de	<i>Source:</i> PNUD <i>Fréquence:</i> annuellement <i>Responsabilités:</i> PNUD	<i>Indicateur:</i> n° d'emplois et autres moyens de subsistance produits par des modèles d'entreprises durables et des programmes		

<sup>14</sup> Ces indicateurs sont extraits du plan stratégique du PNUD et du plan de développement national pour 2014-2018, pour assurer une harmonisation stratégique; ce ne sont pas des indicateurs du FNUAP.

<i>Résultat du PNUAF<sup>14</sup> indicateurs, références et objectifs</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte de données, et responsabilités</i>	<i>Résultats indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, références et objectifs)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Ressources indicatives par résultat (en milliers de dollars)</i>
données en place pour suivre les progrès de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le programme pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable <i>Référence:</i> 0 (2014) <i>Objectif:</i> 15 (2019)	<i>Source:</i> Ministère de l'environnement et du développement durable <i>Référence:</i> 0 (2014) <i>Objectif:</i> 15 (2019)	d'inclusion de la main-d'œuvre, ventilés par genre, origine et âge <i>Référence :</i> 11 980 (femmes 6770; hommes 5210) (2015) <i>Objectif:</i> 21 900 (femmes 13 090; hommes 8810) (2019)	du commerce, de l'agriculture, des finances Système national pour l'environnement Institut d'hydrologie, de météorologie et d'études environnementales Corporations régionales autonomes Unité nationale pour la gestion des risques et des catastrophes Agence nationale pour les hydrocarbures PNUÉ FAO ONU-Femmes UNICEF FNUAP	
<i>Indicateur:</i> n° d'hectares déboisés annuellement <i>Référence:</i> 120 000 (2014) <i>Objectif:</i> 90 000 (2018)	<i>Responsabilités:</i> Ministère de l'environnement et du développement durable <i>Source:</i> Ministère de l'environnement et du développement durable (2014-2018) <i>Fréquence:</i> tous les 4 ans	<b>Systèmes de collecte, de traitement et d'analyse de l'information des mesures environnementales, sociales et économiques mises au point et ciblées lors de la formulation de politiques et programmes qui comblent les lacunes du développement</b> <i>Indicateur:</i> n° de systèmes d'information développés pour les institutions nationales et sous-nationales destinés à réduire les lacunes de développement <i>Référence:</i> 27 (2015) <i>Objectif:</i> 73 (2019)	Unité nationale pour la gestion des risques et des catastrophes Agence nationale pour les hydrocarbures PNUÉ FAO ONU-Femmes UNICEF FNUAP	
<i>Indicateur:</i> Programmes mis en œuvre pour diminuer le déboisement, les émissions de gaz à effets de serre et la dégradation de l'environnement <i>Référence:</i> 0 (2014) <i>Objectif:</i> 9 (2018)	<i>Responsabilités:</i> Ministère de l'environnement et du développement durable <i>Source:</i> Ministère de l'environnement et du développement durable (2014-2018) <i>Fréquence:</i> tous les 4 ans	<b>Stratégies de compensation et d'atténuation à la recherche d'un passage à une économie « verte » mises en œuvre par les secteurs de production ayant le plus fort impact environnemental et par les institutions sous-nationales</b> <i>Indicateur:</i> n° de stratégies nationales et sous-nationales mises en œuvre pour progresser vers une économie verte et à faible émission de carbone <i>Référence:</i> 12 (2015)	Agence de coopération internationale de la République de Corée Union européenne	

<i>Résultat du PNUAF<sup>14</sup> indicateurs, références et objectifs</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte de données, et responsabilités</i>	<i>Résultats indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, références et objectifs)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Ressources indicatives par résultat (en milliers de dollars)</i>
--	--	---	---	---

*Objectif: 20 (2019)*

**Moyens de subsistance résilients renforcés par la mise en œuvre de mesures de conservation, l'utilisation durable de la biodiversité, l'adaptation aux changements climatiques, la réduction de la dégradation de l'environnement et la gestion des risques**

*Indicateur: n° de personnes qui renforcent leurs moyens de subsistance par la gestion des ressources naturelles, les services rendus par les écosystèmes, les produits chimiques et les déchets, ventilés par sexe et populations afro-colombiennes*

*Référence: 23.900 – femmes 8100; hommes 5800; Afro 0 (2014)*

*Objectif: 30.700 – femmes 11 500; hommes 19 200; Afro 3,00 (2019)*

*Indicateur: n° de projets qui étendent et diversifient la base de production par l'utilisation durable de la biodiversité*

*Référence: 9 (2015)*

*Objectif: 19 (2019)*

*Indicateur: n° de mécanismes qui améliorent l'accès des femmes aux biens et aux services environnementaux*

*Référence: 2 (2015)*

*Objectif: 5 (2019)*

**Priorité ou objectif national**

*Piliers: la Colombie en paix, Colombie équitable sans pauvreté extrême. Stratégies: mobilité sociale, transformation sur le terrain, justice et démocratie pour la consolidation de la paix, bonne gouvernance, croissance « verte »*

**Résultat du PNUAF (ou l'équivalent) impliquant le PNUD:**

**1.2. Renforcer les mécanismes locaux et nationaux de participation des citoyens, les capacités des autorités locales et exercer effectivement ses droits**

**Résultat connexe du plan stratégique (pour le plan stratégique 2014-2017)**

**3. Les pays ont des institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base**

Résultat du PNUAF <sup>15</sup> indicateurs, références et objectifs	Source des données et fréquence de la collecte de données, et responsabilités	Résultats indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, références et objectifs)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat (en milliers de dollars)
<i>Indicateur:</i> indice de perception des citoyens concernant la qualité et l'accessibilité des services publics <i>Référence:</i> 59 (2014) <i>Objectif:</i> 65 (2018)	<i>Source:</i> Office administratif national de statistique - (DANE - 2014-2018) <i>Fréquence:</i> tous les 3 ans <i>Responsabilités:</i> Office administratif national de statistique	<b>Développement des capacités des institutions sous-nationales et des autorités environnementales pour fournir des services publics responsables, inclusifs, représentatifs et répondant aux besoins des deux sexes qui assurent les droits de l'homme</b>  <i>Indicateur:</i> n° d'institutions ayant la priorité qui adoptent des stratégies pour des services publics responsables, inclusifs, représentatifs et répondant aux besoins des deux sexes <i>Référence:</i> 192 (2015) <i>Objectif:</i> 272 (2019)	DNP Ministères de la situation après conflit, de l'intérieur, des technologies de l'information et des communications, de l'environnement Office du Haut - Commissaire pour la paix Agence pour la jeunesse colombienne Secrétariat de la transparence Congrès Ministère des affaires étrangères APC Forces militaires et de police Autorités locales et territoriales ONU-Femmes Missions d'observation	<b>Générales</b> 500,5  <b>Autres</b> 43 597,302
<i>Indicateur:</i> municipalités ayant un indice de performance intégrale faible <i>Référence:</i> 250 (2014) <i>Objectif:</i> 196 (2018)	<i>Source:</i> DNP (2014-2018) <i>Fréquence:</i> annuel <i>Responsabilité:</i> DNP	<i>Indicateur:</i> n° d'évaluations nationales et sous-nationales de résilience aux risques multiples et climatiques qui sont à la base de la planification et de la programmation du développement, en tenant compte d'impacts différenciés (par exemple sur les femmes et les hommes) <i>Référence:</i> 8 (2015) <i>Objectif:</i> 20 (2019)		
<i>Indicateur:</i> taux d'homicides <i>Référence:</i> 27,8 pour 100 000 habitants (2014) <i>Référence:</i> 23 pour	<i>Source:</i> police nationale (2014-2018) <i>Fréquence:</i> mensuellement <i>Responsabilités:</i> PONAL	<b>Autonomisation des citoyens, en particulier des femmes et des jeunes, afin de favoriser de nouveaux dirigeants qui sont capables de poursuivre le développement de leur</b>		

<sup>15</sup> Ces indicateurs sont extraits du plan stratégique du PNUD et du plan de développement national pour 2014-2018, pour assurer une harmonisation stratégique; ce ne sont pas des indicateurs du FNUAP.

<i>Résultat du PNUAF<sup>15</sup> indicateurs, références et objectifs</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte de données, et responsabilités</i>	<i>Résultats indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, références et objectifs)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Ressources indicatives par résultat (en milliers de dollars)</i>
100 000 habitants (2018)		<p><b>communauté</b></p> <p><i>Indicateur:</i> n° de femmes et de jeunes qui bénéficient de mesures privées et/ou publiques pour soutenir la préparation des femmes et des jeunes à des postes de commande et à la prise de décisions</p> <p><i>Référence:</i> 879 – Femmes 779; jeunes 100 (2015)</p> <p><i>Objectif:</i> 1349 – Femmes 1149; hommes 200 (2019)</p> <p><b>Les capacités sous-nationales et nationales sont renforcées pour formuler et mettre en œuvre des plans et politiques fondés sur les droits et répondant aux besoins des deux sexes afin de donner la sécurité aux citoyens avec la coexistence et l'accès à la justice, en particulier dans les zones rurales.</b></p> <p><i>Indicateur:</i> n° de nouvelles stratégies fondées sur les droits et répondant aux besoins des deux sexes qui renforcent la sécurité des citoyens et l'accès à la justice au niveau local développées aux niveaux national ou sous-national</p> <p><i>Référence:</i> 0 (2015)</p> <p><i>Objectif:</i> 8 (2019)</p> <p><b>Des partenariats de coopération Sud-Sud et triangulaire sont établis et/ou renforcés dans la recherche de solutions aux problèmes de développement, par exemple en matière de consolidation de la paix et d'inclusion sociale</b></p> <p><i>Référence:</i> n° de nouveaux partenariats de coopération Sud-Sud ou triangulaire qui offrent des avantages mesurables de développement durable aux participants (entités nationales, régionales, sous-régionales, interrégionales)</p>	<p>électorale</p> <p>Institut néerlandais pour la démocratie multipartite</p> <p>Mission d'observation</p> <p>électorale</p> <p>Suède</p> <p>Union européenne</p>	

Résultat du PNUAF <sup>15</sup> indicateurs, références et objectifs	Source des données et fréquence de la collecte de données, et responsabilités	Résultats indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, références et objectifs)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat (en milliers de dollars)
---	---	--	--	--

Référence: 0 (2015)  
Objectif: 8 (2019)

#### Priorité ou objectif national

*Piliers: la Colombie en paix, Colombie équitable sans pauvreté extrême. Stratégies: mobilité sociale, transformation sur le terrain, justice et démocratie pour la consolidation de la paix, bonne gouvernance, croissance « verte »*

#### Résultat du PNUAF (ou l'équivalent) impliquant le PNUD:

##### 1.2. Renforcer les capacités nationales et territoriales pour le passage à la paix

#### Résultat connexe du plan stratégique (pour le plan stratégique 2014-2017)

**6. Dans les périodes qui suivent un conflit ou une catastrophe naturelle, le redressement est rapide et le retour sur le chemin du développement durable se fait sans tarder**

Résultat du PNUAF <sup>16</sup> indicateurs, références et objectifs	Source des données et fréquence de la collecte de données, et responsabilités	Résultats indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, références et objectifs)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat (en milliers de dollars)
---	---	--	--	--

*Indicateur:* pourcentage de personnes dans les secteurs cibles qui ont des perceptions accrues de dialogue de paix, ventilé par sexe et âge  
*Référence:* 29% (2015)  
*Objectif:* 49% (2019)

*Source:* centres d'élections  
*Référence:* trimestriellement  
*Responsabilités:* centres d'élections

*Source:* DNP (2014-2018)  
*Fréquence:* tous les 4 ans  
*Responsabilités:* DNP

*Indicateur:* ménages déplacés dans le pays qui ont entamé un processus de retour sûr ou de transfert de lieu de résidence dans les zones rurales et

*Source:* DNP (2014-2018)  
*Fréquence:* tous les 4 ans  
*Responsabilités:* DNP

*Source:* DNP (2014-2018)

**Les mécanismes inclusifs de participation des citoyens sont consolidés en vue de faire entendre la voix de la société civile dans les processus de consolidation de la paix, de concert avec les institutions publiques et en mettant l'accent sur les domaines où les taux d'exclusion sont élevés**

*Indicateur:* plans stratégiques de consolidation de la paix mis au point et en œuvre dans des domaines sélectionnés  
*Référence:* 0 (2015)  
*Objectif:* 12 (2019)

*Indicateur:* pourcentage de propositions présentées par des organisations/participants de la société civile sur les cadres politiques et les mécanismes institutionnels pour renforcer le consensus dans les dialogues sur la paix  
*Référence:* 0 (2015)  
*Objectif:* 70% (2019)

Office du Haut-commissaire pour la paix  
Unité pour l'attention et la réparation à donner aux victimes  
APC  
UACT  
DNP  
Présidence de la République  
Ministères de l'intérieur, de la justice, post-conflit, de l'agriculture, de la culture, de l'environnement, des mines et de l'énergie, du travail  
Agence

**Générales**  
2655

**Autres**  
115 198,641

<sup>16</sup> Ces indicateurs sont extraits du plan stratégique du PNUD et du plan de développement national pour 2014-2018, pour assurer une harmonisation stratégique; ce ne sont pas des indicateurs du FNUAP.

<i>Résultat du PNUAF<sup>16</sup> indicateurs, références et objectifs</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte de données, et responsabilités</i>	<i>Résultats indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, références et objectifs)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Ressources indicatives par résultat (en milliers de dollars)</i>
urbaines avec l'aide des institutions qui participent au Système national d'aide aux victimes <i>Référence:</i> 24 000 (2014) <i>Objectif:</i> 230 000 (2018)	<i>Fréquence:</i> tous les 4 ans <i>Responsabilités:</i> DNP	<b>Développement des capacités pour la mise en œuvre des accords de paix pour obtenir, stabiliser et obtenir une réponse rapide et pour concevoir et mettre en œuvre l'architecture institutionnelle</b>	colombienne pour la réinsertion Unité pour la restitution des terres Commission nationale pour la mémoire historique Bureau du procureur général ANH HCR OHCHR ONU-Femmes FNUAP UNICEF	
<i>Indicateur:</i> demandes de restitution des terres enregistrées dans la base de données des terres abandonnées et adjudgées <i>Référence:</i> 14 848 (2014) <i>Objectif:</i> 50 000 (2018)		<i>Indicateur:</i> n° de femmes et d'hommes qui bénéficient d'emplois de crise et autres moyens de subsistance diversifiés après une crise, ventilés par groupes de vulnérabilité <i>Référence:</i> 0 (2015) <i>Objectif:</i> 100 000 (femmes 50 000; hommes 50 000) (2019) <i>Indicateur:</i> n° d'institutions nationales et sous-nationales qui ont la capacité institutionnelle requise pour mettre en œuvre des accords de paix <i>Référence:</i> 6 (2015) <i>Objectif:</i> 15 (2019)	Service d'action antimines des Nations Unies Organisations des victimes Autorités locales Secteur privé Suède Norvège	
<i>Indicateur:</i> conception et mise en œuvre progressive d'un modèle de justice transitionnelle complet <i>Référence:</i> 0% (2014) <i>Objectif:</i> 30% (2018)		<i>Indicateur:</i> pourcentage d'organisations engagées dans la gestion et la mise en œuvre de relèvement rapide qui sont des organisations ou des réseaux de femmes <i>Référence:</i> 0% (2015) <i>Objectif:</i> 40% (2019)	Agence espagnole pour la coopération internationale en matière de développement Union européenne Canada	
		<b>Développement des capacités des victimes et des institutions pour participer et influencer les organismes décisionnels en matière d'attention, d'assistance et de réparation qui profitent effectivement à la jouissance de leurs droits</b>		
		<i>Indicateur:</i> n° de propositions présentées par les victimes (sujets du droit à titre individuel et		

<i>Résultat du PNUAF<sup>16</sup> indicateurs, références et objectifs</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte de données, et responsabilités</i>	<i>Résultats indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, références et objectifs)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Ressources indicatives par résultat (en milliers de dollars)</i>
		<p>collectif) pour influencer les politiques publiques réglementées par la loi d'assistance aux victimes  <i>Référence:</i> 21 (2015)  <i>Objectif:</i> 180 (2019)</p> <p><i>Indicateur:</i> n° de victimes aidées pour avoir accès au système de réparation complet mis en place pour surmonter leur situation vulnérable  <i>Référence:</i> 31 139  <i>Objectif:</i> 50 000</p> <p><b>Développement des capacités institutionnelles pour aider les victimes et offrir effectivement une justice transitionnelle afin de garantir la jouissance des droits</b></p> <p><i>Indicateur:</i> n° de cas de doléances des victimes officiellement traités dans les processus de justice transitionnelle, ventilés par sexe  <i>Référence:</i> 50 567 – femmes: 35 395; Hommes 15 172 (2015)  <i>Objectif:</i> 120 000 – femmes 84 000; hommes 36 000) (2019)</p> <p><i>Indicateur:</i> n° de propositions nationales et sous-nationales qui améliorent la coordination entre les institutions qui offrent des mesures de justice transitionnelle  <i>Référence:</i> 14 (2015)  <i>Objectif:</i> 17 (2019)</p> <p><b>Développement des capacités des parties prenantes dans les territoires ayant un degré de priorité élevé pour transformer les conflits sociaux et environnementaux en non-violents et pour promouvoir une culture de paix, de coexistence et de réconciliation</b></p>		

<i>Résultat du PNUAF<sup>16</sup> indicateurs, références et objectifs</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte de données, et responsabilités</i>	<i>Résultats indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, références et objectifs)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Ressources indicatives par résultat (en milliers de dollars)</i>
--	--	---	---	---

*Indicateur:* n° de régions où les tensions ou des conflits porteurs de violences sont réglés pacifiquement par les dispositifs de médiation et de recherche d'un consensus.

*Référence:* 3 (2015)

*Objectif:* 22 (2019)

*Indicateur:* n° de municipalités bénéficiant de projets qui favorisent une culture de transformation des conflits et des droits de l'homme promouvant un comportement individuel et collectif pro-social.

*Référence:* 3 (2015)

*Objectif:* 16 (2019)

*Indicateur:* n° de propositions adoptées, présentées par des organisations de femmes et de jeunes/ou des participants à ces organisations au sujet de cadres de politiques et de mécanismes institutionnels pour la recherche d'un consensus et la gestion pacifique des conflits et des tensions

*Référence:* 0 (2015)

*Objectif:* 2962 (2019)